

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

Carnaval de la Plaine 2024 : une grenade démasquée par l'OM-PP

A quelques jours de la tenue de la 25e édition du Carnaval indépendant de la Plaine, l'Observatoire Marseillais des Pratiques Policières (OM-PP) a publié son premier rapport concernant l'observation du dispositif de maintien de l'ordre pendant l'édition 2024 de cet événement festif et militant placé, ces dernières années, sous haute surveillance.

S'appuyant sur le cadre et l'expertise des Observatoires des libertés publiques et des pratiques policières créés dans de nombreuses villes en France ces dernières années, la section marseillaise de la [Ligue des Droits de l'Homme](#) et la section marseillaise du [Syndicat des Avocat·es de France](#) (SAF) se sont engagées dans une démarche d'observation citoyenne et ont créé l'Observatoire marseillais des pratiques policières (OM-PP) en octobre 2023.

Des équipes d'observateurs et d'observatrices ont été formées et déployées en 2024 sur certaines manifestations à Marseille et en France. Ces bénévoles observent avec neutralité les pratiques policières pendant les manifestations. L'objectif est de documenter les pratiques de maintien de l'ordre qui sont déployées à l'aide de photographies, de vidéos et de minutiers précis.

Ce premier rapport est le fruit des observations réalisées par deux équipes pendant la 24e édition du Carnaval de la Plaine en 2024 le 17 mars 2024.

[Accéder au rapport complet](#)

Il met en lumière un tir tardif et isolé d'une grenade de désencerclement GM2L en direction de la rue Saint-Savournin, pourtant zone d'évacuation désignée par la CRS.

La grenade aurait gravement blessé un·e carnavalier·e qui évacuait la place conformément aux sommations policières.

A ce jour, l'Observatoire indique n'avoir identifié aucune explication concernant l'usage de cette arme.

Ainsi d'une part, le discours préfectoral selon lequel l'évènement aurait été parfaitement encadré est nettement incomplet.

D'autre part, la profusion de moyens humains et techniques déployés par les autorités pour encadrer le Carnaval interroge nécessairement. Nous y voyons l'expression d'une réponse sécuritaire systématique et disproportionnée, à l'heure des politiques publiques d'austérité reposant sur les efforts de l'ensemble de la population.

La militarisation du maintien de l'ordre n'aboutit qu'à un seul résultat : l'aggravation des tensions sociales.

Contacts

Pour la section marseillaise de la LDH : Nicolas MOYSAN (moysan.nicolas@gmail.com)

Pour la section marseillaise du SAF : Nicolas CHAMBARDON (contact@chambardon-avocat.fr)